



## AVIS PUBLIC

**PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 704 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 357 030 \$ ET UN EMPRUNT DE 357 030 \$ POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS INCENDIE SUITE À LA DISSOLUTION DE LA RINOL**

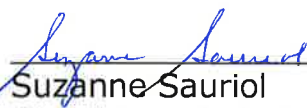
### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2022, le projet de règlement d'emprunt numéro 704 décrétant une dépense de 357 030 \$ et un emprunt de 357 030 \$ pour l'acquisition de véhicules et d'équipements incendie suite à la dissolution de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL).

Le but de ce règlement d'emprunt est d'autoriser une dépense de 357 030 \$ ainsi qu'un emprunt de 357 030 \$, afin d'acheter des véhicules et d'équipements incendie pour desservir notre territoire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 9 mars 2022.



Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 9 mars 2022, entre 12 h et 14 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 mars 2022.



Suzanne Sauriol,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière